

Main-basse sur les langues

Depuis des années, l'Union européenne fait l'économie d'un débat sur la politique linguistique. Pourtant des rapports nationaux et européens font état de l'anglicisation accélérée de l'Union et donc de la discrimination croissante envers les non-anglophones. Des publications récentes¹ mettent en avant l'importance de la question des langues dans plusieurs domaines. Les implications de la politique linguistique de l'Europe ne se limitent pas à la nécessité de sauvegarder la diversité culturelle ou d'éviter des heurts entre rivalités nationales. Les domaines touchés sont bien plus diversifiés : efficacité dans les entreprises, accès à l'information, industrie des langues, coût pour l'enseignement, etc. Tout comme l'emploi et l'environnement, la politique linguistique, même si ses conséquences sociales n'ont pas le même niveau de gravité, touche tous les citoyens à tous les âges de la vie, depuis l'école jusque dans la vie professionnelle et dans la vie citoyenne.

L'anglais au cœur de l'enseignement

A partir de la rentrée 2007, l'apprentissage de l'anglais démarrera dès l'âge de 7 ans (donc en classe de CE1) en France. Une quinzaine d'années auront suffi pour que l'apprentissage débute pour chaque enfant quatre ans plus tôt qu'auparavant. Dans certaines écoles du privé, une initiation à l'anglais est même proposée dès la maternelle. Le Medef proposait que l'anglais soit obligatoire et cette proposition avait été reprise par le rapport Thélot remis au ministre de l'éducation nationale en 2004. Le ministre n'avait alors pas repris cette mesure qui aurait eu pour conséquence de remettre directement en cause, d'une part, la promotion de la francophonie et, d'autre part, la politique de plurilinguisme de l'Union. Par ailleurs il n'y avait pas de raison particulière pour lutter pour

une telle mesure puisque le fait que les enseignements du primaire soient assurés par des instituteurs, et l'obligation de pouvoir continuer les langues au niveau du collège garantit déjà un taux d'anglicisation au CE2 de plus de 90 % des élèves dans 68 départements².

La promotion de l'apprentissage des langues étrangères dès le plus jeune âge fait partie des recommandations de l'Union. En fait, dans tous les pays, cette politique provoque l'apprentissage généralisé de l'anglais dès les premières classes de l'école primaire. L'anglais est même obligatoire dans 10 pays de l'Union³ comme l'Allemagne ou les Pays-Bas.

Cet investissement de temps consacré à l'anglais se fait au détriment des autres matières. Dans les petites classes, il s'agit de 1h30 à 2h par semaine tandis que dans les écoles d'ingénieur, le temps consacré aux langues étrangères représente jusqu'à 35 % du temps d'enseignement. A la rentrée 2005, les Travaux Personnels Encadrés (T.P.E.), malgré le soutien du prix Nobel Georges Charpak, ont été supprimés en classe de terminale afin de financer le dédoublement des classes d'anglais. François Fillon, le ministre de l'époque évoquait le coût de cette mesure à « un effort d'environ un milliard d'euros⁴ ». Il s'agissait pour lui d'une des « priorités éducatives⁵ ». En Italie, après la campagne des trois *i* (« *Inglese, Internet, Impresa* » c'est à dire « anglais, internet, entreprise ») du gouvernement Berlusconi, on a décidé pour permettre aux élèves italiens d'acquérir « un niveau de compétences en anglais égal à celui de l'italien » (en mettant donc les deux langues sur le même plan), que les parents pourront décider de consacrer à l'anglais toutes les heures prévues pour la deuxième langue étrangère. Il s'agit pour le gouvernement de ne plus gaspiller (*sic*) de l'argent pour les autres langues, de plus en plus

1 Se reporter à *English-Only Europe* de Robert Phillipson ou au rapport de François Grin (cf. note 9)

2 Education nationale, Repères et références statistiques, édition 2005.

3 Eurydice, Chiffres clés de l'enseignement des langues à l'école en Europe, édition 2005.

4 Chat organisé par le monde.fr, le 14 janvier 2005.

5 Intervention du ministre le 2 mars 2005 sur France 2.

jugées inutiles.

Si on additionne uniquement la durée des cours d'anglais, on constate qu'un élève aura investi jusqu'à une année de travail (1000 heures jusqu'au bac) sans pour autant atteindre un niveau bilingue. À ce temps investi, il faut ajouter les séjours linguistiques et les stages, voire les doubles diplômes en pays anglo-saxons, indispensables lorsqu'on atteint un certain niveau d'étude. Le temps d'apprentissage perdure souvent dans la vie professionnelle par des remises-à-niveau et autres formations. 33 % des entreprises françaises ont ainsi financé ou organisé une formation à l'anglais en 2003, contre 17 % pour toutes les autres langues cumulées⁶. En 2004, 25 % du budget de la formation de la direction financière de EDF était accaparée par l'anglais.

Le Conseil des Ministres de l'éducation de l'Europe s'est donné pour objectif d'ouvrir les universités à l'international. En fait, il s'agit pour les universités du continent de donner une partie

de leurs cours en anglais. La notation des chercheurs scientifiques se fait d'ores-et-déjà en fonction de leurs publications dans des revues anglo-saxonnes. Passé un certain niveau d'étude, il devient donc de plus en plus difficile de suivre un enseignement dans sa langue maternelle. La présence d'un seul élève étranger suffit à obliger l'enseignant à utiliser l'anglais. Même le programme européen Socrates est touché puisque plus de 60 % des cours de formation continue qu'il finance sont donnés en anglais.

Fracture linguistique dans les entreprises

La politique du tout anglais dans les entreprises fait parti des règles non-dites, puisque si elles l'étaient, elles enfreindraient les lois nationales. Les salariés sont obligés de s'y conformer car : « avouer ses limites s'apparente

L'espéranto, une langue équitable jugée encombrante

Même si l'espéranto est aujourd'hui parlé par plusieurs millions de personnes dans le monde entier, il est rare d'en entendre parler autrement que par le bouche-à-oreille. Il faut dire qu'après le développement exponentiel qui a suivi son introduction en 1887, l'espéranto a été combattu en tant que langue de travail à la société des Nations et interdit à l'enseignement sous tous les régimes, y compris en France puisqu'il faudra attendre 1938 pour que son enseignement en dehors des heures de cours soit autorisé. Les recommandations de l'UNESCO de 1954 et 1985 en faveur de cette langue internationale, n'ont pas été écoutées. A ce jour, seule la Hongrie, très en avance sur les droits linguistiques, propose l'espéranto à un examen équivalent du baccalauréat. Malgré des démarches de nombreux députés, le Ministère de l'Education nationale se refuse à ajouter l'espéranto aux 64 langues disponibles pour les épreuves facultatives écrites du baccalauréat.

Là où Maurice Genevoix parle de « langue naturelle et souple », « en mesure d'exprimer les nuances les plus subtiles de la pensée et du sentiment », notre précédent ministre de la culture, M. Aillagon, ne voit dans l'espéranto qu'une langue « un peu pauvre, un peu sommaire ». Dans ces conditions, il est difficile de s'opposer au directeur du British Council en Allemagne qui affirmait le 26 janvier 2002 que « l'anglais devrait être la seule

langue officielle de l'Union européenne ».

Un apprentissage très rapide

L'espéranto, de part sa régularité et le choix d'un lexique international, s'apprend 8 à 10 fois plus rapidement que l'anglais. Son écriture phonétique, sa grammaire sans exception permettent d'accéder à la communication internationale en un temps record. *Esperanto estas facila lingvo.*

Le meilleur allié du plurilinguisme

En apprenant l'espéranto, l'élève ne pense plus que les langues étrangères sont trop difficiles. Sa grammaire simplifiée lui permet de mieux comprendre le fonctionnement des langues. La première langue étrangère apprise a un rôle fondamental puisqu'elle servira de repère pour les apprentissages d'autres langues. L'espéranto, par sa rapidité d'apprentissage et sa régularité démultiplie cet effet. L'élève peut alors aborder d'autres langues sans appréhension et se diriger vers des langues plus rares.

Aujourd'hui l'espéranto s'est développé dans tous les domaines et a montré qu'une langue équitable, accessible à tous, et qui favorise l'apprentissage des autres langues est possible.

alors à un quasi-échec professionnel⁷ ». Les documents ou les courriels sont rédigés en anglais même lorsqu'ils ne sont lus que par des francophones. La maîtrise de l'anglais est une barrière de plus à l'accès à l'emploi alors que les offres d'emploi non-satisfaites pour des postes nécessitant la connaissance de l'allemand se comptent à hauteur de plusieurs dizaines de milliers.

Les salariés préfèrent passer sous silence leur incompréhension plutôt que d'être pris en flagrant délit d'incompétence. Baignant dans un discours globalisant relayé par les médias pour qui communication internationale est synonyme de capacité à s'exprimer dans un anglais appauvri, les salariés ne songent même pas à défendre leurs droits de travailler dans leur langue.

L'entreprise n'y trouve même pas son compte en terme d'efficacité puisque l'information est moins bien comprise et beaucoup d'employés s'en trouvent inhibés.

Un plurilinguisme de façade

La politique officielle de l'Union européenne est de favoriser le plurilinguisme. En fait les institutions fonctionnent de plus en plus en anglais. La part des documents soumis à la Commission européenne en langue anglaise est passée de 30 % en 1989 à 55 % en 2004. Il est courant que le Ministère des Finances français rédige des documents en anglais.

Derrière la traduction de façade de tous les textes du Parlement européen se cache le travail en anglais des commissions parlementaires, des divers groupes de travail ou institutions européennes.

Un système de caste se met en place où les anglophones natifs sont positionnés au-dessus de ceux qui comprennent bien l'anglais qui eux-mêmes dominant tous les autres. Tant que les européens ne renoncent pas à leur langue maternelle en tant que langue de culture et de diffusion, le bilinguisme avec l'anglais leur est inaccessible. Des institutions européennes n'hésitent pas à publier des offres d'emploi destinées aux anglophones de naissance⁸ car ils

7 La Tribune du 7 juillet 2004, p28.

8 Liste de 1000 annonces discriminantes collectées :

sont les seuls à posséder les compétences requises même si les traités interdisent les discriminations en fonction de la langue maternelle.

Le coût total de l'impôt linguistique engendré n'a été que partiellement évalué. Les conséquences financières du renforcement de l'impérialisme culturel anglo-saxon ou de la position de quasi-monopole sur les marchés de la traduction et de l'interprétation restent à mesurer.

Néanmoins, un rapport⁹ commandé par le Haut Conseil de l'Évaluation de l'École, évalue à 2,1 milliards d'euros par an les dépenses liées à l'apprentissage des langues au Royaume-Uni contre 8,2 milliards en France. Il en résulte un transfert entre les pays de l'Union européenne et le Royaume-Uni de l'ordre de 17 milliards d'euros par an.

Jusqu'à présent, les pays de l'Union ne se sont pas opposés au financement d'une hégémonie linguistique qui les met pourtant en position d'infériorité.

L'apprentissage forcé d'une langue étrangère revient à subventionner l'industrie de son enseignement et la diffusion des produits liés à cette langue. Certaines régions d'Espagne font par exemple appel aux enseignants du British Council pour assurer les cours en école primaire. Dans tous les pays de l'Union, les étudiants sont obligés de financer des examens dispensés par des établissements anglo-saxons (comme le Toefl ou le FCE de Cambridge) pour augmenter leur chance d'employabilité.

Une autre politique linguistique est possible

La question linguistique est un thème transversal qui touche l'enseignement, la culture, l'économie et qui n'a jusqu'à présent donné lieu à aucun débat public. Le quasi-laisser-faire des politiques actuelles laisse le champ libre aux lois du marché et à l'hégémonie d'une langue. Les individus ne sont pas protégés par une politique au service de la collectivité et sont donc obligés de se protéger et de faire un non-

<http://www.lingvo.org/eo/2/15>

9 HCEE, L'enseignement des langues étrangères comme politique publique, François Grin, septembre 2005.

choix en apprenant la langue du plus fort. L'Union européenne a les moyens de proposer une alternative à l'ultra-libéralisme comme au tout anglais mais les résistances sont nombreuses.

1. **Les politiques linguistiques actuelles doivent être analysées.** Les données sont encore limitées et les analyses sociologiques manquent. Les conséquences des politiques actuelles n'ont pas été encore totalement tirées. L'UE a le devoir de prendre conscience du rôle hégémonique de l'anglais et de son inadéquation avec le modèle européen.
2. **Les citoyens ne doivent pas être privés de la communication internationale.** Le besoin d'une langue auxiliaire internationale dans une Europe comportant bientôt 23 langues officielles est évident. Les européens ne peuvent se contenter d'une *lingua franca* imprécise

pour ce rôle ou d'une langue nationale qui ne peut être maîtrisée que par une élite. L'Union doit prendre en considération les recommandations de l'UNESCO envers l'espéranto et proposer une langue auxiliaire internationale équitable qui respecte la diversité culturelle et qui permet un apprentissage extrêmement rapide.

3. **L'alternative d'une politique permettant un réel plurilinguisme doit être mise en place.** La reconnaissance de la diversité linguistique ne doit pas se limiter à l'apprentissage de deux langues étrangères. L'Union Européenne doit avoir l'ambition de doter les citoyens des outils leur permettant d'accéder à cette diversité culturelle. Des études sur le rôle propédeutique de l'espéranto et l'apprentissage simultané des langues de mêmes familles linguistiques doivent être menées.